

TALLARD |

Promouvoir l'autoconsommation d'électricité

Une conférence sur le développement de la production locale et citoyenne d'électricité, animée par les sociétaires d'ERDG (Énergies renouvelables du Gapençais) s'est déroulée à Tallard, vendredi dernier. Cette société coopérative d'intérêt collectif, créée début 2016, a pour objectif la production locale et citoyenne d'électricité renouvelable, afin de préserver l'environnement et de maîtriser l'énergie sur le territoire. Pour cela, elle développe et finance des projets autour de la production de ces énergies. Les citoyens deviennent alors acteurs de la production électrique et la revente de l'énergie produite au réseau (exclusivement à EDF) permet des bénéfices. « Le monde de l'énergie change et c'est une bonne nouvelle », indique

Benjamin Lecomte sociétaire d'ERDG. En effet, depuis sa création en 1946, EDF détenait le monopole dans le domaine de l'électricité. En 2006, tout un chacun est devenu en capacité de produire de l'énergie et de la vendre au réseau.

Des citoyens engagés

Les citoyens sont des "prosument", c'est-à-dire des consommateurs et des producteurs, conscients que les ressources énergétiques actuelles seront bientôt épuisées. On parle alors d'auto-consommation. Pour mettre en place un projet énergétique, chez un particulier ou une collectivité, il est nécessaire de suivre une approche nommée super-watt, qui permet notamment de connaître sa consomma-

tion réelle afin d'aménager une installation au plus près de la réalité et des besoins.

Les Hautes-Alpes sont riches en vent, mais surtout en soleil, « ressource infinie qui produit aujourd'hui 11 fois plus d'énergies que les besoins de la population mondiale », comme le souligne le sociétaire Benjamin Lecomte. Il y est pertinent de favoriser le développement d'énergies renouvelables. Les Hautes-Alpes sont d'ailleurs « le premier département à avoir autant de sociétés collectives citoyennes », aime à le rappeler Jonathan Mouette, sociétaire ERDG.

Kenza HASSANI

Une réunion se tiendra le 22 juin à 18 h 30 à Lettre. Courriel : contact@energies-renouvelables-du-gapençais.fr



Les sociétaires d'ERDG ont un projet de grande production électrique, « représentant environ 200 000 € », précise Jonathan Mouette (debout à droite).